

Élaboration de la loi. Grand oral du député

Flora Dadou-Coray

Invité au Likè, Jean-Jacques Urvoas est intervenu lundi auprès d'une classe de seconde. Cette rencontre, organisée dans le cadre d'un travail sur l'élaboration de la loi, a permis d'évoquer son activité et ses combats.

Jean-Jacques Urvoas, débriefant avec l'encadrement.



Le député, président de la Commission des lois, a défini les contours de son travail. Depuis quelques années, le public peut suivre ces débats au sein des sous-sols de l'Assemblée. Ces diffusions en direct favorisent une plus grande transparence. « L'œil du public rend l'homme d'État vertueux », explique Jean-Jacques Urvoas en citant Jérémy Bentham, théoricien britannique de la philosophie du droit (1748-1832).

Après avoir présenté le parcours compliqué que toute loi doit prendre avant d'être promulguée, il est revenu sur quelques-uns de ses projets.

Depuis quatre ans maintenant, il se démène pour tenter de donner un cadre légal de travail à la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure). Ses quelque 12.000 personnes, réparties en six

services, n'avaient en effet pas de cadre précis réglementant leurs activités.

« Le téléphone est votre doudou et votre pire ennemi »

Après un autre point sur la question de la loi sur le renseignement, le député breton a présenté le problème des informations relâchées sur la toile. Beaucoup ignorent totalement où vont les données qu'ils lâchent parfois innocemment sur internet. Et si la plupart du temps, les gens pensent que ces informations sont effacées comme le suggère l'application « Snapchat », elles sont en réalité stockées et réutilisables. Sommes-nous propriétaires de nos données ? « Le téléphone est votre doudou, c'est en fait, votre pire ennemi », explique-t-il aux

lycéens stupéfaits d'apprendre qu'ils n'ont aucun contrôle sur ces données-là.

Si certains ne comprennent pas, les autres s'insurgent contre ce « vol ». « On ne peut pas demander à la loi de vous protéger si vous vous promenez nu sur l'autoroute, et vous le faites toute la journée », martèle le député pour bien leur faire comprendre que tout n'est pas bon à dire sur leurs réseaux.

Pour exemple, il cite le fait que les États-Unis stockent environ 17 milliards d'informations françaises par jour. En France, les informations sont stockées entre six mois et cinq ans, mais qu'en est-il dans les autres pays ou sur les plateformes des réseaux sociaux ? Le député a sans doute donné à réfléchir à des élèves estomaqués pas son discours.